

9 OCTOBRE 2017 20:45

Thomas Gassilloud, le député qui ne dit pas tout

Thomas Gassilloud, député de la 10e circonscription du Rhône, revient sur ses premiers pas à l'Assemblée nationale. Investi par la République en Marche en juin dernier, nous l'avons rencontré en mars durant sa campagne. À cette époque, il avait affirmé se présenter sans étiquette et n'appartenir qu'au mouvement qu'il avait créé "Ensemble pour la 10e". Nos recherches ont démontré qu'il avait, en réalité, adhéré au mouvement En Marche en mai 2016. Rencontre avec le député qui n'a pas tout dit.

Élu le dimanche 18 juin 2017, Thomas Gassilloud a pris ses fonctions en tant que député de la 10e circonscription du Rhône le jeudi 22 juin. Lors de son arrivée à l'Assemblée nationale, il s'est immédiatement prêté aux traditions : photo, remise de la mallette, formalités administratives et découverte de l'hémicycle. *"C'est le côté solennel du lieu qui m'a surtout marqué car cela fait plus de deux cents ans que la démocratie vit là-haut. Quand nous savons tout ce qui s'y est passé et tous ceux qui y sont passés, ça donne beaucoup d'humilité"*, confie le député. Il a rapidement constitué son équipe d'attachés parlementaires. Vincent Catala l'accompagne dans le législatif et notamment sur les sujets de Défense Nationale. Fabienne Tirtiaux s'occupe des missions d'animations locales et Sylvie Thouvenin gère l'accueil et la gestion de l'équipe. Cette dernière sera complétée par une ou deux personnes dans les prochains mois.

Membre de la Commission nationale de la Défense et des forces armées, Thomas Gassilloud est également rapporteur du budget de l'armée de terre et membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (Opecst). Présidé par Cédric Villani, le groupe composé de députés et de sénateurs réfléchit aux grandes évolutions scientifiques et technologiques du pays, pour le conseiller en matière de nucléaire, d'intelligence artificielle, de big data, etc. Malgré ses participations à de multiples commissions, Thomas Gassilloud se fait plutôt discret au Palais Bourbon. Il n'a encore fait aucune intervention ou proposition à l'Assemblée Nationale, contrairement à d'autres députés du Rhône, notamment Thomas Rudigoz, député LREM de la 1re circonscription du Rhône qui a fait sept interventions ou encore Cyrille Isaac-Sibille, député Modem de la 12e circonscription du Rhône qui a fait deux interventions longues et proposé un amendement.

DANS LA PEAU D'UN PARLEMENTAIRE

Le député est présent à Paris du mardi au jeudi. Le lundi matin il réunit son équipe, avant de se consacrer à ses rendez-vous de l'après-midi. Le vendredi, il effectue des déplacements sur la circonscription et le week-end, Thomas Gassilloud est sur le terrain, dans sa circonscription ou à Paris. Mais les programmes peuvent être bousculés par des aléas. La semaine dernière, il était au siège de l'Otan à Bruxelles pour parler de la cybersécurité et n'a ainsi pas mis les pieds à l'Assemblée : *"quand nous voyons à la télévision l'hémicycle à moitié vide, ce n'est pas que les députés soient en train de se faire bronzer, c'est qu'il y a réellement un travail qui se fait en parallèle"*, précise Thomas Gassilloud. *"Lorsqu'il est à Paris, ses journées sont bien remplies"*, nous dit-il, entre les réunions de l'Opecst, les réunions avec l'ensemble de la majorité et les séances plénières.

UNE ADHÉSION MACRONISTE DISSIMULÉE

Thomas Gassilloud a laissé son mandat de maire, sa fonction de vice-président de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais ainsi que son mandat de président du Syndicat intercommunal des eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier. Le jeune député se consacre pleinement à sa fonction de parlementaire. Audacieux, Thomas Gassilloud a atteint son but à coups de calculs et de cachotteries.

Lors de notre rencontre en mars dernier, Thomas Gassilloud se présentait sans étiquette politique. Il était monté au créneau en décembre 2016, en organisant une réunion avec quelques maires. Lançant son propre mouvement *“Ensemble pour la 10e”*, Thomas Gassilloud brigait alors le mandat de député. Il nous avait confié : *“Pour moi, les solutions viennent d’en bas. Emmanuel Macron fait le constat par le haut mais il n’a jamais mis les mains dans le cambouis donc nous sommes dans une démarche différente. Le mouvement “Ensemble pour la 10e” a été créé à partir de propositions d’élus locaux. Quand Emmanuel Macron dit qu’il souhaite exonérer 80% des ménages de la taxe d’habitation, en tant que maire, je n’ai pas la même vision car ces taxes permettent aux communes d’avoir une certaine autonomie financière et de porter des projets communaux”*.

Quelques semaines plus tard, Thomas Gassilloud est investi par la République en marche alors que ce dernier avait affirmé *“ne vouloir devoir son élection à personne”*. À quel moment Thomas Gassilloud a-t-il basculé ? *“Je n’ai pas changé d’opinion, il y a juste eu, entre-temps, un séisme politique. Pendant ma campagne législative, ceux qui soutenaient mon mouvement et ma candidature étaient aussi bien des personnes qui soutenaient Fillon que Macron. D’ailleurs, en tant que maire, je n’ai donné mon parrainage à aucun candidat à la présidentielle. Après le premier tour, entre Macron et Le Pen, il a fallu que je me positionne clairement. Les Français ont choisi Emmanuel Macron. Je suis dans la même situation que Bruno le Maire ou encore Édouard Philippe, il faut que nous aidions à changer le pays. Il m’a semblé que l’intérêt général était d’accompagner Emmanuel Macron malgré nos divergences, notamment au niveau de la taxe d’habitation”*.

Néanmoins, selon nos sources, ces affirmations sont tronquées. Le député aurait adhéré au mouvement En Marche bien avant la victoire du président de la République. Il tente de se défendre en évoquant seulement *“une inscription”* : *“ma décision d’investiture a été prise à l’entre-deux tours. Mon adhésion à En Marche, à titre personnel, datait de début 2017-fin 2016. Je rappelle qu’à l’époque, je n’étais membre d’aucun parti politique et que c’était une adhésion non active, uniquement faite pour être tenu informé de l’évolution des choses. Je n’ai jamais participé à un meeting ou à une réunion. C’était juste une inscription sur le site internet en entrant son nom, son prénom et son email”*, soutient Thomas Gassilloud.

Or, nous avons retrouvé des documents prouvant son adhésion en mai 2016. Au moment de la confrontation, il nous rétorque : *“En 2016, je ne sais pas exactement quand. Peut-être en mai. Quand nous parlons d’adhésion, nous parlons juste d’inscription sur internet donc oui c’est ça”*. Le député a tenté de noyer le poisson en *“oubliant”* également une réunion du mouvement En Marche à laquelle il aurait participé. *“Il faut me donner la date exacte, nous avons dû faire une centaine de réunions pendant la campagne”*. Selon nos informations, Thomas Gassilloud aurait été invité à participer à une réunion sur la *“disruption politique”* en septembre 2016. Une invitation étonnante pour un jeune maire inconnu à Paris. Au moment de lui poser la question, il nous répond non sans une certaine fierté : *“Je pense qu’ils m’ont identifié parmi les jeunes maires élus qui avaient du potentiel”*.

SON OBJECTIF : CONSTITUER SES TROUPES

Thomas Gassilloud est parti à la conquête de la circonscription sur la pointe des pieds. Se présentant comme le nouvel espoir permettant de faire tomber le couple Guilloteau - Christophe Guilloteau étant ancien député de la 10e circonscription du Rhône *NDLR* -, il avait réussi à séduire quelques maires. Lors d'une réunion en décembre 2016, le jeune édile avait lancé son propre mouvement "*Ensemble pour la 10e*", un mouvement dit "*plus local et en adéquation avec les réelles attentes des communes*". Mais Thomas Gassilloud était macroniste depuis mai 2016. Une tendance qu'il s'est évidemment bien gardé de dévoiler, surtout aux élus locaux. Tactique et sûr de lui, Thomas Gassilloud a joué le jeu jusqu'au bout.

Le calcul était simple, suivant discrètement l'ascension du futur président, il a attendu que la machine soit enclenchée pour ne pas se discréditer au sein de sa circonscription en cas de défaite d'Emmanuel Macron. Aujourd'hui encore, pourtant élu et à l'abri, Thomas Gassilloud continue de camoufler sa stratégie : "*Je n'ai pas de problème de compatibilité. Il se trouve que je connaissais relativement bien Emmanuel Macron, notamment par rapport au "plan national de développement haut débit" ; cet ancien ministre, que je trouve intéressant et brillant a lancé une démarche. Je suis donc allé m'inscrire sur internet pour en être tenu informé. C'est tout*".

- Céline Giraud